

# LANARK



**HIGHLANDS** *May 5, 2012*  
**FOREST RALLY**



les 6 et 7 mai 2017

## Règlement particulier



**WHITICAR  
AUTO BODY**

**ClearWaterDesign**  
canoes & kayaks



**Hunt Club Volkswagen**

2655 Bank Street, Ottawa, ON K1T 1N1  
[www.huntclubvw.com](http://www.huntclubvw.com)



**autoxtrém**

JP Walsh - Ottawa  
Real Estate  
**RE/MAX**  
metro-city realty ltd.

### 1. Nom de l'épreuve

L'épreuve sera connue sous le nom de "Lanark Highlands Forest Rally 2017 (LHFR)".

### 2. Autorité sportive

Le rallye se déroulera conformément au Règlement sportif national de l'Association canadienne de Rallye (Canadian Association of Rallysport), au règlement de rallye de CARS, au règlement de RallySport Ontario (RSO) et au règlement actuel.

Ces documents peuvent être obtenus de différentes instances et pourront être consultés au quartier général du rallye.

Canadian Association of Rallysport  
Box 300 Turner Valley (Alberta)  
T0L 2A0  
+1 855-640-6444  
Office@CARSRally.ca

RallySport Ontario  
17 Greystone Crescent  
Georgetown (Ontario)  
L7G 1G8  
president@rallysport.on.ca

### 3. Organisation

Club organisateur	Motorsport Club of Ottawa
Site internet officiel	<a href="http://www.lhfr.ca">www.lhfr.ca</a>
Coordination générale	Vincent Landreville Téléphone: 613-852-7106 Courriel: vlandreville@sympatico.ca
Responsable des inscriptions	Darryl Malone Téléphone: 613-570-0903 Courriel: darrylmalone@yahoo.com
Directeur de l'épreuve	Doug Hollands Courriel: va3hol@sympatico.ca
Coordonnateur de la route	Warren Haywood Courriel: warren@tonikmotorsports.com
Directrice de la sécurité (Plan de sécurité)	Kelly Mathew Courriel: kellymrally@gmail.com
Directeur de la sécurité (jour du rallye)	Justin Fitzpatrick Courriel: justinrfitzpatrick@gmail.com
Directeur des contrôleurs	Mike Koch Courriel: mpkoch@sympatico.ca
Chef des inspections techniques Inspections techniques	Darryl Malone Courriel: darrylmalone@yahoo.com Martin Walter

Responsable de la publicité et les médias sociaux	Matt Waters Courriel: uglydograllysport@gmail.com
Responsable des commandites	Anabel Cliche Courriel: anabel.cliche@outlook.com
Responsable de l'aire de service	Darryl Malone Courriel: darrylmalone@yahoo.com
Compilation des résultats	Roger Sanderson Courriel: rsanders@kw.igs.net
Webmaster	Ian O'Halloran Courriel: ianohalloran@gmail.com
Véhicules de fermeture	Bob Boland et son équipe Courriel: rallysweep@gmail.com
Commissaire principal	Dave Maynard Email: david.maynard@rogers.com
Commissaire	Derek Vincent Email : derek.vincent@kemikal.net
Réunion des équipes novices	Warren Haywood de RallySport Ontario Courriel: warren@tonikmotorsports.com
Contrôleur du réseau de radio	Mike Kelly VE3FFK Courriel: ve3ffk@gmail.com
Coordonnateur des conditions de route	Mike Dequanne Sr
Relations compétiteurs	Nancy Haywood

#### 4. Statut

L'épreuve est inscrite aux championnats suivants:

- Championnat de rallyes de performance de l'Ontario (OPRC) RallySport Ontario
- Championnat des rallyes de l'Est du Canada (CREC) ecrc-crec.ca

#### 5. Quartier général

Le quartier général pour toutes les fonctions du rallye sera le Tatlock Community Hall.

Tatlock Community Hall  
696 7th Con Darling, Lanark (Ontario)  
KOA 1A0  
(45.176005, -76.472125)

Le Tatlock Community Hall sera l'emplacement pour les inscriptions, les inspections techniques, le départ du rallye, tous les arrêts de service et de ravitaillement, la fin du rallye, la

cérémonie des podiums et le BBQ. Le tableau officiel, l'affichage des résultats et la remise des prix sera à l'intérieur.

## 6. Horaire

ÉVÈNEMENT/EMPLACEMENT	DATE	HEURE (H-E)
Ouverture de la période d'inscription	3 avril	12h00
Journée de travail routier	samedi 22 avril	09h30
Ordre de départ provisoire. Tirage au sort pour les équipes sans un facteur de vitesse, reçu avant 16h00.	mardi 25 avril	19h00
Ouverture de l'aire de service	samedi 6 mai	08h00
Inscription (compétiteurs, équipes de service et bénévoles)		08h00 - 17h00
Inspection technique (autre heure sur demande)		12h00 – 17h00
Réunion des reconnaissances		9h30
Reconnaisances (deux passes):		10h00 – 18h00
Souper / social		18h00-22h00
Réunion des bénévoles Quartier général	dimanche 7 mai	06h30 - 07h00
Réunion des équipes novices (obligatoire) Équipes de priorité 5 et 6 seront breffées par RallySport Ontario. Les présences seront vérifiées. Pénalité d'absence est de 50.00\$		07h00
Présentation des officiels		07h30
Départ de Voiture 0		08h00
Arrivée de Voiture 0		17h30
Cérémonie des podiums		19h30

\* Heures approximatives; peuvent varier selon le déroulement du rallye.

Tous les évènements prendront place au quartier général, sauf indication contraire. Les organisateurs réservent le droit de modifier l'endroit ou l'horaire si nécessaire.

## 7. Type et format de l'épreuve

Le Lanark Highlands Forest Rally est un rallye de type performance qui consiste d'épreuves de classement qui se déroulent des deux sens sur quatre routes fermées. Les épreuves de classement se dérouleront sur des routes de gravier et se compléteront durant la lumière du jour. Les routes sont généralement en gravier lisse avec une largeur d'une ou deux voitures. Quelques portions des routes pourraient être mouillées.

Le cahier de route officiel fournira des instructions conformes au RSN et RNR 13.3. Deux passages de reconnaissance sont optionnels. La longueur totale du parcours est d'environ 195 km, avec environ 125 km d'épreuves de classement (64%) et environ 70 km de liaison (36%).

L'élévation du parcours est de 150m à 320m au-dessus du niveau de la mer et se trouve sur les cartes topographiques 31C15 Sharbot Lake et 31F02 Clyde Forks. Il se trouve entre:

Latitude	44° 56' 23"	to	45° 15' 55"
Longitude	76° 27' 48"	to	76° 28' 19"

## **8. Date limite des inscriptions et tirage au sort**

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à 17h00 le samedi 6 mai 2017. Le nombre maximum d'inscriptions est de 30. S'il y a plus de 30 inscriptions, les participants seront admis dans l'ordre reçu. Les inscriptions doivent être complétées en utilisant le formulaire en ligne qui se trouve sur le site internet du rallye, <http://www.lhfr.ca/>

SVP envoyez vos questions au Coordinateur général ou le Responsable des inscriptions.

## **9. Frais d'inscription (devise canadienne)**

Inscription hâtive (avant le 30 avril à 17h00)	700\$
Inscription régulière (après le 20 avril à 17h00)	750\$
Notes descriptives	20\$

Les frais d'inscription sont payables par virement Interac à [darrylmalone@yahoo.com](mailto:darrylmalone@yahoo.com) (méthode préférée), par PayPal à [treasurer@mco.org](mailto:treasurer@mco.org) (compétiteurs des États-Unis) ou par chèque. Les compétiteurs des États-Unis peuvent payer en dollars américains le jour de l'événement; un taux d'échange sera appliqué.

### **Les frais d'inscription inclus:**

Tout matériel sauf les renoncations est disponible en anglais seulement.

- 1 cahier de route officiel avec distances et les diagrammes tulipes traditionnels. Ce cahier sera considéré comme « officiel » à des fins de compétition et des demandes.
- Aire de service fixe.
- Traçage EZTrak pour tous les véhicules de compétition et les véhicules officielles.
- Disponibilité de deux passages de reconnaissance.
- Deux billets pour le souper et soirée (samedi) au centre communautaire Tatlock (Tatlock Community Hall).
- Les billets supplémentaires seront disponibles à l'événement pour 20\$.
- Les frais de RallySport Ontario pour le chronométrage électronique et la réserve générale.
- Prime de couverture d'assurance de CARS à 5 000 000\$ pour responsabilité civile, décès accidentel et invalidité.

## **10. Remboursement**

Les demandes de remboursement pour les annulations doivent être envoyées au coordonnateur avant le vendredi 5 mai 2017, à 8h00 par écrit ou par courriel. Les remboursements seront effectués après le dimanche 7 mai 2017 et peuvent être assujettis à des frais de 5%. Notez que, dans certaines circonstances, les retraits pourraient entraîner des pénalités supplémentaires tel que décrit dans l'article 4.10 de CARS RSN et RNR.

## **11. Ordre de départ**

Les numéros de voiture et l'ordre de départ seront déterminés conformément au RSN et RNR de CARS 21.2, au facteur de vitesse RallySport Ontario et à la liste des priorités. Le tirage au sort aura lieu lors de la réunion du groupe de Rallye du MCO, au salon Tifosi, au Club de soccer St. Anthony, au 523, rue St. Anthony à Ottawa (Ontario), à 19h00 le mardi 25 avril 2017. Tous sont invités à participer.

## **12. Admissibilité et documentation**

### **12.1. Équipage**

Admissibilité selon CARS RSN et RNR 11, Éligibilité de l'équipage (pages 29 à 33).

Un formulaire d'inscription / renonciation dûment rempli doit être signé par le pilote, le copilote et le propriétaire à la fermeture de l'inscription. Tous les documents applicables doivent être autodéclarés (CARS RSN et RNR 11.2.1) et doivent être valides le jour de l'événement. Les licences de rallye doivent être obtenues avant le rallye.

Les compétiteurs licenciés par des ASN étrangères; tels que Rally America (RA), National Auto Sport Association (NASA) ou American Rally Association (ARA) peuvent participer dans les événements sanctionnés par CARS en utilisant leurs licences et la réglementation sur l'éligibilité de leur organisme de sanction. Chaque détenteur de licence étrangère doit également avoir un permis de compétition CARS qui est disponible du bureau de CARS ou du représentant CARS à l'événement. Le permis est disponible au coût de 50 \$.

**Tous les participants du LHFR sont automatiquement inscrits au Championnat des rallyes de l'Est du Canada. Il n'y a pas d'affiliation ni d'exigences d'entrée.**

### **12.2. Véhicules**

L'admissibilité est selon RSN et RNR 12 de CARS, Éligibilité des véhicules et de l'équipement (pages 34-49). Les plaques de garage et de concessionnaires ne sont pas autorisées sur les voitures de rallye dans la province de l'Ontario.

Les véhicules matriculés aux États-Unis sont acceptables à condition que le conducteur soit en compétition sur un permis de compétition CARS et qu'ils respectent les exigences du Règlement actuel sur le rallye RA / ARA / NASA. Ces véhicules doivent être classés conformément aux règlements de catégories de véhicule CARS.

### 13. Aire de service et ravitaillement

Il y aura une seule aire de service situé au quartier général qui sera utilisé pour tous les services. L'aire de service ouvrira à 8h00 le samedi 6 mai et fermera à 21h00 le dimanche 7 mai. L'espace dans l'aire de service est limité et géré de près. Veuillez-vous informer avec le responsable de la zone de service lors de l'événement le plus tôt possible pour plus de détails.

REMARQUE: Une bâche au moins aussi grande que le véhicule est nécessaire sous le véhicule pendant les services. Une pénalité de 50 \$ sera prélevée sur chaque équipe qui ne se conforme pas à cet égard. (Le produit de la pénalité ira aux propriétaires de l'aire de service.) SVP enlevez tous les objets et les ordures après l'événement.

Il y aura une zone de ravitaillement désignée à la sortie de l'aire de service et une zone de ravitaillement optionnelle durant l'étape de l'après-midi. Lorsqu'une zone de ravitaillement est ouverte, le ravitaillement en carburant doit se produire à l'intérieur de cette zone. Elle sera ouverte pendant le rallye tel qu'identifié dans le cahier de route officiel.

### 14. Inspection technique

Les compétiteurs doivent présenter leurs carnets de bord au moment de l'inspection technique. **Les carnets de bord ne seront pas disponibles lors de l'événement.** Les carnets de bord sont disponibles auprès du Directeur régional de CARS (CARS RSN et RNR 12.8). Les compétiteurs avec des véhicules sans carnet de bord peuvent contacter le chef des inspections techniques (Section 3) avant le tirage au sort pour obtenir des instructions.

L'inspection technique se fera samedi entre 1200 et 1700. Les équipes d'inspection technique visiteront l'aire de service de chaque compétiteur. Chaque compétiteur doit laisser les éléments suivants avec le véhicule avant de sortir pour les reconnaissances.

- Carnet de bord des véhicules
- Casques, HANS et combinaisons du pilote et copilote
- Formulaire d'inspection technique rempli.

En cas de mauvais temps, un emplacement central au Quartier General du rallye sera mis en place et l'inspection technique sera effectuée selon le principe du premier arrivé, premier servi. Le temps d'inspection technique peut également être ajusté dans ce cas.

L'inspection technique sera disponible à d'autres moments sur rendez-vous uniquement.

L'inspecteur technique peut vérifier tout véhicule de compétition à tout moment durant l'événement afin d'assurer l'admissibilité et la sécurité du véhicule. Une indemnité de temps peut être fournie pour faciliter cette inspection. Dans le cas où une infraction est trouvée, l'événement, les commissaires de l'événement seront informés.

Tous les compétiteurs recevront des numéros de portes. Les compétiteurs peuvent également être tenus d'afficher les autocollants d'événement et / ou de commanditaires fournis par les organisateurs. Les concurrents peuvent se retirer de cette exigence en payant un supplément qui ne dépasse pas les frais d'inscription. L'inspecteur technique vérifiera la conformité des autocollants.

## **15. Reconnaissances**

### **Les voitures de reconnaissance doivent être silencieuses.**

Il y aura deux passages de reconnaissance samedi de 10h00 à 16h00. Seulement deux passages sont autorisés dans chaque direction. Les véhicules de reconnaissance doivent être inscrits avant d'être autorisés à participer; les numéros sont fournis. Le numéro de voiture de la personne qui conduit le véhicule de reconnaissance doit être en place sur la fenêtre arrière du côté passager du véhicule.

Une brève réunion aura lieu au quartier général avant les reconnaissances afin de fournir aux équipes les instructions finales et les horaires commençant à 9h30 le samedi 6 mai. Les conducteurs qui manquent cette réunion doivent prendre rendez-vous pour une autre réunion. Les compétiteurs doivent assister à une réunion avant de passer en reconnaissance.

Les voitures inscrites dans cette compétition sont autorisées pour les reconnaissances, mais elles doivent avoir passé les inspections techniques et avoir tous les numéros installés. Contactez [darrylmalone@yahoo.com](mailto:darrylmalone@yahoo.com) si vous souhaitez le faire. **Les voitures de reconnaissance doivent être silencieuses.**

Au cours de la reconnaissance, les actions suivantes sont absolument interdites:

- Glissement du véhicule,
- Défaut de rester dans la bonne voie,
- Conduire à une vitesse supérieure de 60 km / h (l'équipement radar sera utilisé pour vérifier cela),
- Conduire dans la direction opposée du trafic du rallye, ou de reculer sur la route de l'épreuve.

Des notes descriptives sont disponibles, voir la Section 9.

Soyez respectueux de la sécurité et des droits du trafic local et de l'image public du rallye. Le manquement d'un concurrent à respecter l'une des règles définies ci-dessus entraînera

### **Première infraction:**

- Amende de 100 \$ en espèces.
- Rencontre avec les commissaires et les organisateurs afin d'expliquer pourquoi vous devriez pouvoir continuer.



**Deuxième infraction:**

- Amende de 250 \$ en espèces.
- Rencontre avec les commissaires et les organisateurs afin d'expliquer pourquoi vous devriez pouvoir continuer. Recommandation possible d'exclusion et de confiscation des frais d'inscription.

Un rappel aux compétiteurs que la pratique du parcours dans les 60 jours avant l'événement est expressément interdite par RSN et RNR 17.8.1 de CARS à l'exception de la reconnaissance officielle. Une pratique non autorisée peut entraîner des pénalités supplémentaires tels qu'indiqué dans RSN et RNR 7.4 de CARS.

**16. Règlement de chronométrage et de sécurité**

Le chronométrage du rallye sera conforme au système de chronométrage de CARS (CARS RSN et RNR 15, pages 57 à 64). Les compétiteurs devraient lire attentivement cette section. Le chronométrage électronique sera utilisé.

L'utilisation des dispositifs d'avertissement de sécurité est décrite dans RSN et RNR 17.9 de CARS. La sécurité est primordiale, et les épreuves de classement sont actives jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées par une croix rouge ou par les organisateurs. Veuillez noter à la fois RSN et RNR 15.10 (Obstruction de la route / Sécurité défaillante en spéciale) et 15.13 (Interruption d'une épreuve spéciale).

**17. Remise des prix / Souper**

Une liste complète des prix sera affichée sur le tableau d'avis officiel avant l'ouverture de l'inscription. Les trophées seront généralement présentés aux deux premiers gagnants de chaque catégorie et aux trois premiers gagnants du classement général, à condition qu'un minimum de cinq inscriptions aient été reçues. Tous les prix seront présentés à la fin du rallye, après que les résultats seront déclarés finalisés.

Un souper social aura lieu au quartier général samedi soir. Des billets supplémentaires pour le souper peuvent être achetés pour 20 \$. SVP informez le responsable des inscriptions si les équipes ont l'intention d'acheter des billets supplémentaires.

**18. Hébergement**

Il existe plusieurs options de logements dans la région de Lanark Highlands. Le site Web de l'événement, [www.lhfr.ca](http://www.lhfr.ca), énumère un certain nombre de possibilités d'hébergement dans la région. Une recherche sur le Web pourrait en générer d'autres.

## 19. Divers

- a) On demande aux compétiteurs et aux équipages de service de s'abstenir d'utiliser des radios bidirectionnelles à proximité des voitures de radiocommunication du rallye.
- b) En plus de CARS RSN et RNR 6.3.2, les faits jugés par les juges de fait incluent:
  - Vitesse lors des reconnaissances.
  - Pratiques ou essais sur n'importe quelle étape publiée ou route de gravier à proximité de Lanark.
  - Bruit lors de la reconnaissance.
- c) Il y aura un service de restauration au quartier général pendant le service et une grande partie de la journée de rallye.
- d) Rappel aux compétiteurs et les équipes de service que la consommation d'alcool n'est pas autorisée tant que l'événement n'est pas terminé, le compétiteur abandonne le rallye ou se présente au Parc Fermé à la fin du rallye. (RSN et RNR 5.11 de CARS).
- e) La marchandise officielle du Lanark Highlands Forest Rally sera disponible à la vente lors de l'inscription.
- f) Les dernières informations sur le rallye sont disponibles sur le site web [www.lhfr.ca](http://www.lhfr.ca).
- g) Les enregistrements de toute sorte (photos / vidéos, etc.) pris par les participants et / ou leur véhicule ou leur équipage lors de l'événement peuvent être utilisés pour la promotion de l'événement ou du club sans l'autorisation explicite du participant.

## 20. Directions

Réglez un GPS au Tatlock Community Hall et utilisez le diagram 1.

### Diagram 1: Tatlock Community Hall, Lanark

SVP soyez respectueux de la sécurité et des droits du trafic local et de l'image publique du rallye.

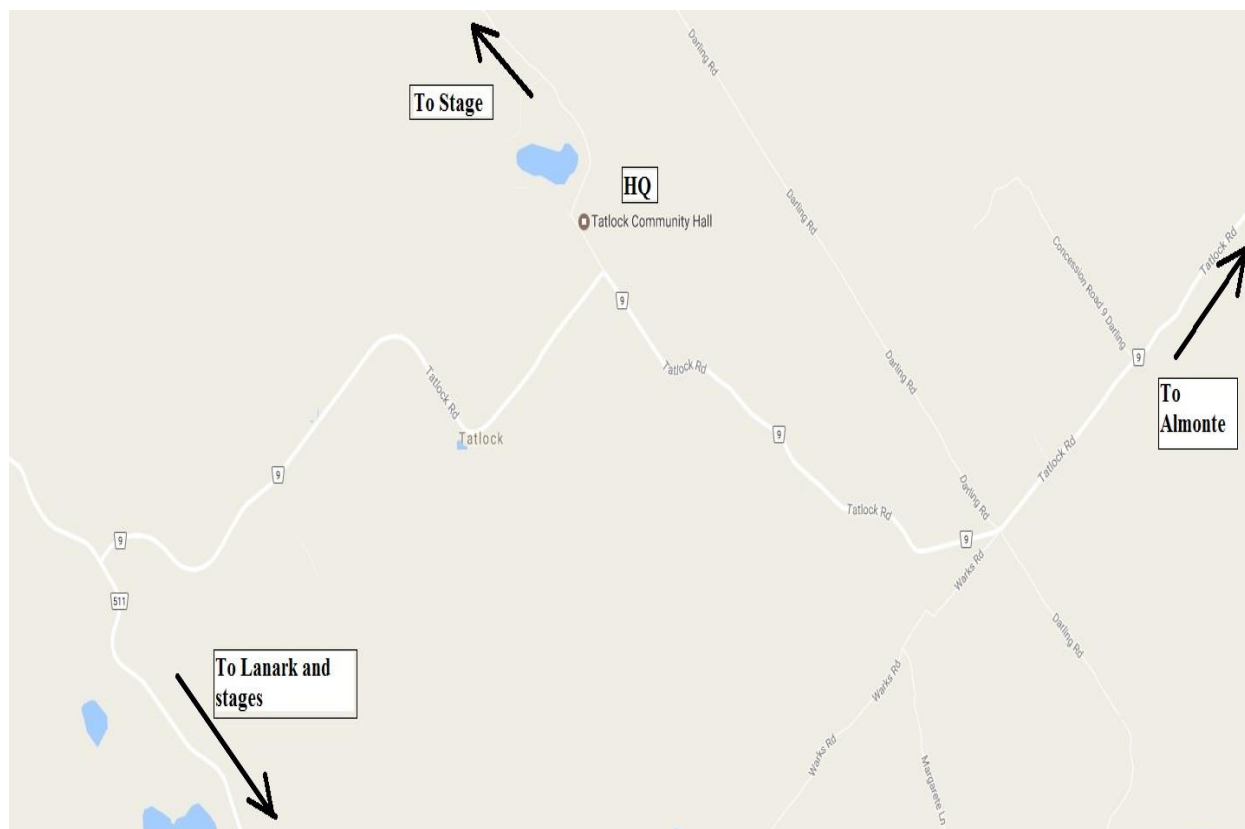
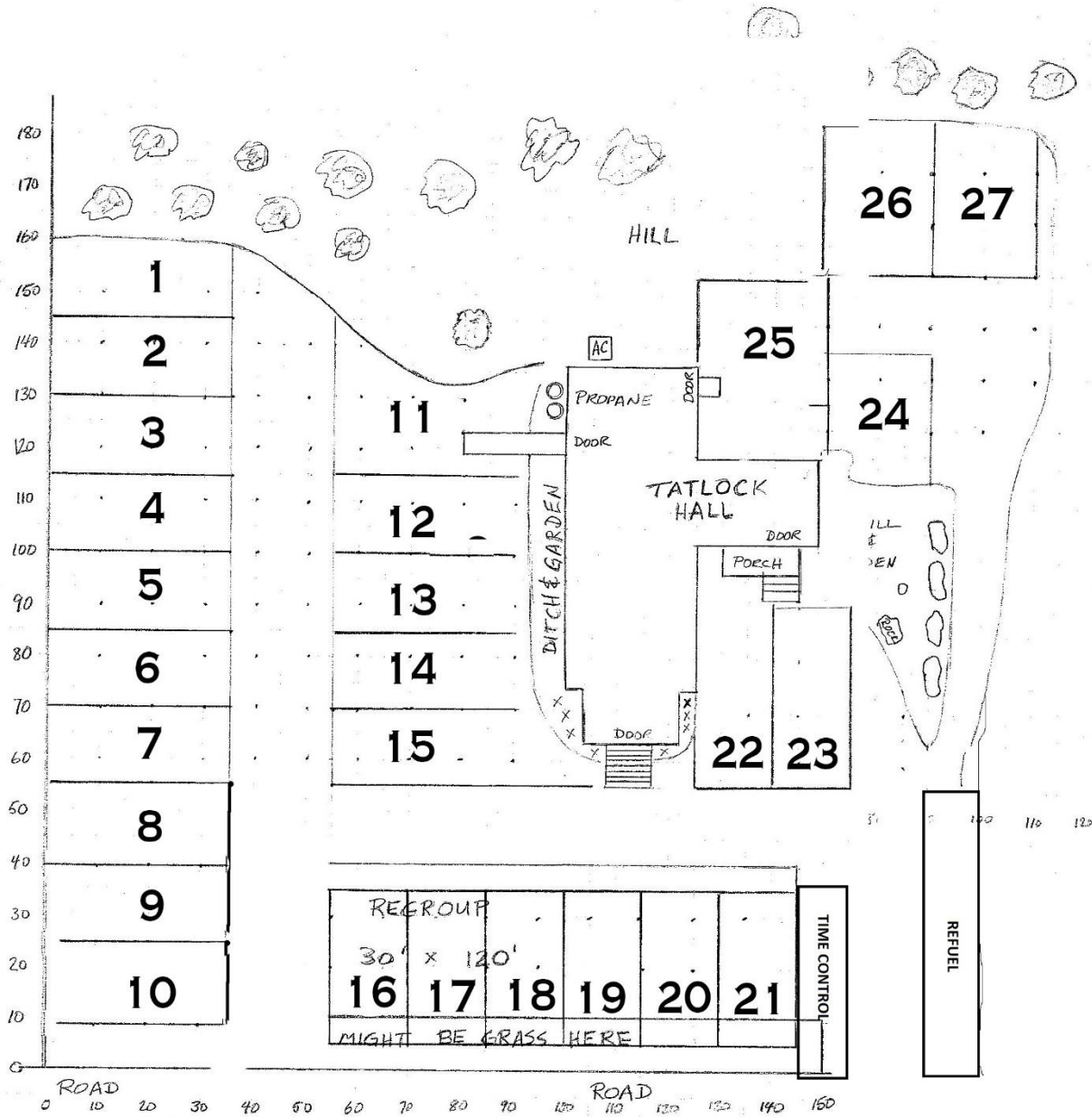


Diagram 2: Quartier général et aire de service

(PROVISOIRE)



SPOTS ARE 15x35 (525 ft²)